




20, rue Emile FORICHON

36230 NEUVY ST SEPULCRE

. 02.54.31.20.06

 02.54.31.20.64

COMPTE-RENDU COMMISSION « ORDURES MENAGERE » du 30 août 2016

Présents : Mmes Lafarcinade, Nicolas (invitée)

Mrs Chauvat , Delaveaud , Gautron , Gorges , Minet, Robert , Saget, Viaud

Excusé : M . Ballereau

Point sur le questionnaire envoyé aux communes

Toutes les communes ont répondu au questionnaire portant sur le ramassage au « porte à porte » ou rester dans l'état actuel. Seules les communes de Mers sur Indre et Montipouret souhaitent passer en « porte à porte ».

Le président ainsi que M.Gorges argumente pour que toute les communes adhèrent au ramassage en porte à porte et que peut-être, de ce fait, voir la diminution des dépôts sauvages aux points propres

Les communes de Cluis et Neuvy St Sépulcre souhaitent supprimer le double ramassage d'été, ce changement aura automatiquement un impact financier. M Gorges, aidé du service administratif, doit se charger de calculer cet impact.

Points propres : une étude doit être faite pour remplacer les conteneurs à verre par des cloches et en confier la charge à une société.

Déchetterie : il est demandé à ce qu'elle soit ouverte une demi journée supplémentaire (le mercredi après-midi) pendant la période d'été. M.Gorges se rend régulièrement à la déchetterie et a pu constater qu'il n'y avait que très peu de file d'attente et qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'ouvrir une ½ journée par semaine, mais propose d'étudier cette demande avec le responsable de la déchetterie.

Michel GORGES

Vice-Président chargé des Ordures Ménagères